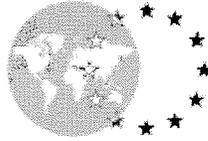


## SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE



Managing Director Administration et Finances

Bruxelles, le **17 FEV. 2015**  
SEAE.MDR.C3/AM Ares(2015)

Aux Représentants permanents  
des Etats membres  
auprès de l'Union européenne

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous informer que nous cherchons deux experts nationaux (END) pour des détachements « sans frais » auprès du Service européen pour l'Action extérieure au titre de la décision de la Haute Représentante du SEAE du 04.02.2014 fixant le régime applicable aux END<sup>1</sup>.

Vous trouverez également en annexe le profil que je vous serais obligé de bien vouloir transmettre aux différents Ministères compétents afin de générer des candidatures adéquates.

Les candidatures seront transmises exclusivement par les Représentations permanentes à la Division SEAE.MDR.C3 «Sélection et recrutement des agents contractuels, experts nationaux détachés, jeunes experts en délégation et stagiaires » et non à la Division concernée.

Les Représentations permanentes sont priées d'envoyer ces candidatures exclusivement par e-mail à [EEAS-MDR-C3-SNE-HQ-OTHERS@eeas.europa.eu](mailto:EEAS-MDR-C3-SNE-HQ-OTHERS@eeas.europa.eu).

Les candidats doivent rédiger un CV en anglais ou français, en format PDF ou Word, selon le modèle européen qu'ils pourront trouver à l'adresse suivante: <http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae>.

Seules les candidatures nous parvenant pour le 16 mars 2015 à 12h00 seront traitées et considérées comme répondant à l'avis de vacance.

Ces candidatures seront examinées par mes services, qui organiseront dans le courant de mars/avril 2015 des panels d'entretiens de sélection pour le poste en vue de son pourvoi dans les meilleurs délais.

---

<sup>1</sup> Décision de la Haute Représentante du 04.02.2014 fixant le régime applicable aux Experts nationaux détachés auprès du Service européen pour l'Action extérieure.

Je voudrais vous demander d'attirer l'attention des différents Ministères et services concernés sur le respect des règles de protection des données à caractère personnel et les informer que le SEAE de son côté met en œuvre les dispositions du Règlement (EC) 45/2001. Les éventuels candidats devraient être informés que leur CV sera diffusé aux services du SEAE impliqués dans leur sélection et la gestion de leur détachement ainsi qu'à la Division concernée.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'assurance de ma haute considération.



Patrick CHILD

Annexes:

- Décision de la Haute Représentante du 4.2.2014
- Publication de poste
- Description de poste

Copies : M. Portman, Chef de Division ff SEAE.III.A.3  
M. Larsson, Directeur SEAE.MDR.C  
M. Mellado, Chef de Division SEAE.MDR.C3